

LE MANUEL

# GARANTIE AUTOMOBILE

# RAC France

## GARANTIE AUTOMOBILE

- Votre partenaire **RAC France** c'est :
  - La filiale de **RAC UK**, un groupe de **12 000** personnes
  - Une société du groupe **AVIVA**
  - Près de **6 millions de clients**
  - Plus de **100 ans** d'expérience

# RAC France

## GARANTIE AUTOMOBILE

- Notre Offre
- **Quatre prestations de Garantie mécanique** suite à la vente d'un véhicule (VN.VO)
- Une couverture **MOTEUR- BOITE - PONT** et **Assistance routière sans franchise**
- Une couverture **MEDIUM PLUS** et **Assistance routière sans franchise**
- Une couverture **TOUS RISQUES SAUF** et **Assistance routière sans franchise**
- Un programme **EXTENSION DE GARANTIE** sous couverture de garantie **Tous Risques Sauf** et **Assistance routière sans franchise**
- Une couverture **CARNET SECURITE** et **Assistance routière sans franchise**

# RAC France

## GARANTIE AUTOMOBILE

### Quel carnet pour quelle garantie ?

- Le **CARNET AUTO CONFIANCE** pour les V.O. jusqu'à 8 ans et 150 000 km
  - ✓ MOTEUR - BOITE - PONT
  - ✓ MEDIUM PLUS
  - ✓ TOUS RISQUES SAUF
  
- Le **CARNET AUTO CONFIANCE** pour les V.N. ayant encore une Garantie constructeur active
  - ✓ EXTENSION DE GARANTIE CONSTRUCTEUR

# RAC France

## GARANTIE AUTOMOBILE

- Le **CARNET SECURITE** :
- Pour les V.O. de plus de 8 ans et 150 000 km et jusqu'à 15 ans et 200 000 km.

Le carnet Auto Confiance

Le carnet Sécurité

# RAC France

## GARANTIE AUTOMOBILE

- Mode de souscription

- Par le biais de notre site Internet : [www.racfrance.fr](http://www.racfrance.fr)
- En remplissant le **bulletin de souscription** fournit dans les **carnets**  
(*Le Blanc pour RAC, le Jaune pour votre dossier V.O., le Bleu et le carnet à votre client*)

- Site Internet

- Accès personnalisé et sécurisé (login et mot de passe)
- Possibilité de suivre ou de modifier une Garantie souscrite (*e-mail A.D.V*)
- Gestion des vendeurs : pour créer, activer et désactiver les codes vendeurs

# RAC France

## GARANTIE AUTOMOBILE

### DEMANDE EN VUE D'UNE REPARATION

*(Vous trouverez le feuillet page 4 et 5, faites en une copie pour pouvoir la faxer au service Technique)*

- Vous devez **compléter** l'ensemble des éléments demandés
- Si vous **devez envoyer des documents** avec la demande de réparation, il est indispensable de **référencer ces documents avec le n° de garantie correspondant** *(Ex: n° de garantie à mettre en haut de la page d'un contrôle technique, d'une facture de réparation, ou d'un devis)*
- **Faxez le(s) document(s) au : 0820 488 188**

# RAC France

## RAPPEL DES PRESTATIONS

### GARANTIE MOTEUR BOITE PONT

**Toutes les pièces internes et lubrifiées en mouvement composant le moteur y compris la culasse et le joint de culasse**

- **Dans le moteur** : vilebrequin, coussinets, bielles, pistons et leurs axes, segments, pignon de distribution, chaîne, tendeur de chaîne, arbre à cames, ensemble rampe de culbuteurs et/ou poussoirs, soupapes, pompes à huile, arbres intermédiaires, culasse et joint de culasse.
  - **Dans la boîte de vitesses manuelle** : roulements, pigeonnier, arbres moyeux et système de synchronisation, axe et fourchette de sélecteur, bonhommes d'interdiction.
  - **Dans la boîte de vitesses automatique** : arbre des embrayages planétaires, disque d'embrayage et pistons de commande, convertisseur et pompes à huile.
  - **Dans le pont** : différentiel, pignons et roulements.
- Ingrédients** : pour tout remplacement ou réparation d'un organe couvert, sont pris en charge les ingrédients suivants: huile moteur et boîte de vitesses, filtre à huile moteur, liquide de refroidissement.

**TOUTES LES PIECES NE REpondant PAS A CETTE LISTE SONT EXCLUES**

# RAC France

## RAPPEL DES PRESTATIONS

### GARANTIE MEDIUM PLUS

**Toutes les pièces internes et lubrifiées en mouvement composant le moteur y compris la culasse et le joint de culasse**

- **Dans le circuit d'alimentation** : pompe électrique ou mécanique d'alimentation, pompe d'amorçage, pompe d'injection, injecteur (essence et diesel), régulateur de pression.
- **Dans le système de suralimentation** : turbocompresseur, soupape de décharge, échangeur air-air.
- **Dans le circuit électrique** : allumeur, bobine d'allumage, alternateur, régulateur, démarreur, moteur d'essuie-glace, commodo, jauge à carburant, moteur de lève-vitre et son mécanisme.
- **Dans le circuit de refroidissement** : pompe à eau, radiateur moteur, ventilateur, thermostat.
- **Dans le système de direction** : crémaillère, vérin, valve rotative, soufflet, pompe d'assistance.
- **Dans le système de freinage** : maître cylindre, servofreins, étriers, répartiteurs, compensateur.
- **Dans le système de climatisation** : compresseur, embrayage, ventilateur auxiliaire.
- **Dans le système de suspension** : barre stabilisatrice, barre de torsion, ressort, lames, bras de suspension.
- **Dans le système de transmission** : transmission, moyeu, roulement de moyeu et porte-moyeu.
- **Ingrédients** : pour tout remplacement ou réparation d'un organe couvert sont pris en charge les ingrédients suivants : huile moteur et boîte de vitesses, filtre à huile, liquide de refroidissement.

**TOUTES LES PIECES NE REpondant PAS PAS CETTE LISTE SONT EXCLUES**

# RAC France

## RAPPEL DES PRESTATIONS

### **GARANTIE TOUS RISQUES SAUF**

**La garantie couvre toutes les pannes mécaniques, électriques et électroniques du véhicule identifié sur le bulletin d'adhésion sauf :**

#### **Pièces et organes non couverts**

- La carrosserie, le toit ouvrant et son mécanisme, la sellerie.
- Les roues et les pneumatiques.
- Le vitrage, les rétroviseurs et leurs commandes, les optiques, les feux, les essuie-glaces.
- Le disque d'embrayage, le dispositif d'embrayage (mécanisme et butée).
- Les disques de freins, les tambours, les plaquettes et garnitures de freins, les cylindres de roue.
- La ligne d'échappement (y compris le catalyseur).
- Les amortisseurs et les sphères de suspension.
- Les bougies d'allumage et de préchauffage.
- Les courroies, les canalisations, les câbles.
- Les réservoirs.
- Les pédales, les leviers de vitesses et de frein à main, la timonerie, les ceintures de sécurité.
- Le combiné et l'afficheur de bord.
- La batterie, les fusibles, les ampoules, l'autoradio, l'installation audio phonique, le téléphone de voiture.
- L'installation antivol, les serrures, le système de verrouillage de direction.
- Le système de navigation et d'assistance à la conduite (correcteur trajectoire, aide au freinage d'urgence, suspension pilotée, correcteur d'assiette, limiteur de vitesse, direction à assistance variable).
- Les charges d'air conditionné.
- les installations GPL non installées d'origine par le constructeur du véhicule.